



NOURRIR
l'humanité
durablement

AGA UPA Lanaudière



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Lanaudière

L'Union des producteurs agricoles

RAPPORT ANNUEL 2021-2022



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice régionale	3
Conseil exécutif et conseil d'administration	4
Représentations et concertation régionale	5
Rencontres politiques	6
Instances et comités	7
Valorisation et communications	8-9
Aménagement et environnement.....	10-15
Politiques agricoles et commercialisation	16
Travailleur de rang	17
Emploi - Formation - Prévention.....	18-20
Comptabilité et fiscalité	21
Les ressources humaines à la Fédération	22-23
Le Centre multiservice	24-25
Portrait de la région	26-27





MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

Andréanne Aumont, directrice régionale
Marcel Papin, président

C'est avec une fierté renouvelée et le sentiment du devoir accompli que nous vous présentons ce rapport des activités. Vous constaterez, à sa lecture, l'étendue du travail qu'ont accompli les élus et les employés dans la dernière année. Des gains et des réalisations qui ont été rendus possibles grâce la collaboration et à l'engagement des productrices et producteurs et de la formidable équipe de travail en poste à la Fédération.

Les Services des Communications et de la Vie syndicale, de l'Aménagement et de l'Environnement, du Centre d'emploi agricole et de Comptabilité et fiscalité ont su offrir des prestations de la plus haute qualité. Rares sont les organisations qui se targuent d'offrir à ses membres un aussi large éventail de services professionnels.

Notre Fédération se démarque par son dynamisme et par la détermination des productrices et producteurs agricoles lanaudois. Ces derniers sont fiers de contribuer à l'économie lanaudoise et québécoise, même s'ils le font dans un contexte parfois difficile. S'il y a un défi majeur à relever ces prochaines années, c'est celui d'aider les entreprises à alléger leur fardeau administratif. Différentes avenues de solutions seront explorées par la Fédération et les revendications politiques nécessaires seront effectuées pour atténuer cette lourde charge qui, trop souvent, nuit à la qualité de vie des familles agricoles.

Cette deuxième année de pandémie a mis en lumière la résilience et la force de notre Union. Souhaitons-nous que la prochaine année soit enfin marquée par le retour à une vie plus normale.

Quoi qu'il en soit, les productrices et producteurs peuvent compter sur les administrateurs et les employés d'une fédération régionale déterminée, remplie d'idées en pleine effervescence et mobilisée autour de grands projets porteurs pour l'avenir des entreprises agricoles de Lanaudière.

Bonne lecture!

Conseil exécutif et conseil d'administration 2021-2022

Conseil exécutif

Président	Marcel Papin
1 ^{er} vice-président	Gyslain Loyer
2 ^e vice-président	Claude Renaud
Trésorier	Stéphane Sansfaçon
	Vital Deschênes
	Réjean Allard



(De gauche à droite) Claude Renaud, Gyslain Loyer, Marcel Papin, Vital Deschênes, Stéphane Sansfaçon.

	Syndicats affiliés	Administrateurs
Syndicats locaux	Président	Marcel Papin
	Achigan-Montcalm	Réjean Allard
	Autray	Réjean Sylvestre
	Kildare Lanaudière	Claude Renaud
	L'Assomption-Les Moulins	Stéphane Sansfaçon
	Nord	Vital Deschênes
Groupe spécialisés	Acéricoles	Guy Breault
	Agneaux et moutons	Stéphane Boucher
	Agricultrices	Diane Brisson
	Apiculteurs	André Talbot
	Bois	André Saulnier
	Bovins	André Ricard
	Ferme de petite taille	Caroline Laurin
	Fraises et framboises	Josiane Cormier
	Fruits et légumes	Pascal Forest
	Grains	Johanne Pagé
	Lait	Jacques Lafortune
	Maraîchers	Dominique Duval
	Oeufs	William Beuparlant
	Oeufs d'incubation	Gyslain Loyer
	Pommes de terre	Francis Desrochers
	Porcs	Sébastien Coutu
	Relève	Sébastien Laporte
	Volailles	Louise Tellier
	Direction	Andréanne Aumont directrice régionale

En date du 25 mars 2022



Membres du C.A. lors de la réunion du 25 mars 2022

(Assis, de gauche à droite) Claude Renaud, Andréanne Aumont, Marcel Papin, Gyslain Loyer.

(Debout, de gauche à droite) André Saulnier, Caroline Laurin, François Simard, Dominique Duval, André Ricard, Vital Deschênes, Stéphane Boucher, Louise Tellier, Sébastien Laporte, André Talbot, Stéphane Sansfaçon, Réjean Sylvestre, Diane Joly, Jacques Lafortune.

REPRÉSENTATIONS ET CONCERTATION RÉGIONALE

- ◆ Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
- ◆ Chambre de commerce du Grand Joliette (CCGJ)
- ◆ Collectif de formation agricole de Lanaudière
- ◆ Comité de concertation en agrotourisme et tourisme gourmand de Lanaudière
- ◆ Comité du Rendez-vous de la gestion agricole
- ◆ Comité consultatif agricole (CCA) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- ◆ Comité en sécurité alimentaire de la Table des partenaires en développement social
- ◆ Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional)
- ◆ Comité technique d'évaluation des projets collectifs d'Agriconseils
- ◆ Comité UPA Lac Saint-Pierre
- ◆ Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)
- ◆ Conseil régional des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec)
- ◆ Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- ◆ Forum Ressources externes d'Emploi-Québec
- ◆ Groupe de travail Projet Agriclimat sur les changements climatiques
- ◆ Services AgriXpert, coopérative de solidarité
- ◆ SCF Conseils Lanaudière inc.
- ◆ Table Agrijob / Centre d'emploi agricole (CEA)
- ◆ Table de concertation sur la santé psychologique des familles agricoles de Lanaudière
- ◆ Table de l'UPA sur la gestion des oies et problématiques fauniques
- ◆ Table de Prévention en santé et sécurité au travail
- ◆ Table des répondants en formation agricole (RFA)
- ◆ Table de travail sur la fiscalité municipale, l'aménagement du territoire et le développement régional (UPA)
- ◆ Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural (UPA)
- ◆ Table pour le développement des marchés de proximité (UPA)
- ◆ Table ronde sur les travailleurs étrangers temporaires (TET) / Centre d'emploi agricole (CEA)
- ◆ Zone Agtech

Planification stratégique régionale (PSR) du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2021-2026



C'est en amont de l'ouverture des Fêtes gourmandes de Lanaudière que le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL) a procédé au lancement de la Planification stratégique régionale (PSR) du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2021-2026, au parc des Cultures de Saint-Jacques, le 12 août 2021, en présence de plusieurs acteurs œuvrant pour le développement du territoire, notamment la FUPAL qui a participé activement à son élaboration.



Lancement de la PSR 2021-2026 (Stéphane Paré, Développement économique Montcalm, Mathieu Gingras, MAPAQ régional, Andréanne Aumont, FUPAL, Karine Charpentier, CDBL, Marcel Papin, FUPAL, Patrick Massé, MRC Montcalm, et Gyslain Loyer, CDBL)
(Photo Marie-Christine Gaudreau ©)

RENCONTRES AVEC LE CAUCUS DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC

7 octobre 2021 Rencontre avec Mathieu Lemay, député de la circonscription de Masson, pour discuter du salaire de l'exploitant.

25 février 2022 Rencontre du caucus régional de la CAQ

Sujets discutés :

- ♦ Impact des récentes décisions de la Régie des marchés agricoles sur l'avenir de la production porcine indépendante au Québec;
- ♦ Compétence de la CPTAQ;
- ♦ Prolongement de l'Autoroute 25;
- ♦ Financement équitable des travailleurs de rang.



ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Le 13 septembre 2021, une rencontre a été organisée entre les présidents des syndicats locaux et spécialisés et les candidats des quatre principaux partis politiques fédéraux (BQ, PLC, PCC et NPD). L'objectif était de communiquer les attentes des producteurs à l'égard du prochain gouvernement et de connaître les intentions des partis concernant les principaux enjeux.

Le thème phare de la rencontre, l'autonomie alimentaire, a été abordé sous plusieurs aspects : soutien gouvernemental à l'agriculture, certification biologique, création du programme Agri-Vert, travailleurs étrangers, fiscalité agricole, relations commerciales internationales et protection de la gestion de l'offre.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Du côté du scrutin municipal, certains administrateurs des syndicats locaux ont rencontré les candidats tout au long de la campagne et ont pu s'assurer de les sensibiliser aux réalités agricoles. Après les élections, des rencontres avec des candidats élus ont également eu lieu.



INSTANCES ET COMITÉS

(du 22 avril 2021 au 20 avril 2022)

9 réunions du conseil exécutif

7 réunions du conseil d'administration

2 réunions du comité d'aménagement du territoire

5 réunions du comité Fermes de petite taille

1 réunion du comité Vie syndicale

CONSULTATIONS FINANCEMENT PAR TOUS - CONGRÈS D'AUTOMNE

Lors des congrès de secteurs, à l'automne 2021, les producteurs ont été consultés sur le nouveau mode de financement par tous proposé par l'Union. Cette nouvelle formule tend vers une meilleure équité entre les groupes avec plan conjoint et sans plan conjoint, et une cotisation modulée selon les revenus des entreprises.

Par la suite, les délégués des syndicats locaux ont pu s'exprimer et voter sur la proposition lors du congrès régional du 19 octobre 2021. Ces différentes consultations étaient en prévision du congrès général de l'UPA, tenu à Québec les 30 novembre, 1 et 2 décembre, lors duquel les délégués ont voté en faveur de la proposition du nouveau mode de financement qui pourrait être en fonction en 2023.



CHANTIERS EN VIE SYNDICALE

De grands chantiers en Vie syndicale sont présentement en cours dans l'Union. Les priorités provinciales retenues pour 2022 sont :

- L'accueil des nouveaux producteurs.
- Mettre en action le comité de Vie syndicale.
- Le recrutement syndical, particulièrement des jeunes et des femmes.
- Rendre plus flexibles les règles de composition des conseils d'administration.

Le comité Vie syndicale s'est réuni le 11 mars 2022 afin d'élaborer différentes stratégies pour atteindre les objectifs de ces chantiers. Les syndicats locaux seront d'ailleurs invités à collaborer.

VALORISATION

UNE CAMPAGNE RÉGIONALE PORTÉE PAR KING MELROSE



Le 10 septembre 2021, notre ambassadeur régional Mangeons local, **King Melrose**, auteur-compositeur-interprète, a visité trois entreprises agricoles lanaudoises et un restaurant certifié *Goûtez Lanaudière!*, soit : Folle Farine, à Lanoraie, le Jardin des Noix, à Saint-Ambroise-de-Kildare, le Vignoble Saint-Gabriel, à Saint-Gabriel-de-Brandon ainsi que le restaurant Table G du Château Joliette.

La journée avait comme objectif de faire vivre à notre ambassadeur un circuit de l'application Mangeons local, lui faire rencontrer des productrices et des producteurs agricoles fiers de partager leur savoir-faire et faire visiter leur entreprise en plus de découvrir les nombreux produits régionaux.



AGRICULTURE DANS LES ÉCOLES

À l'occasion, des élus sont invités à parler d'agriculture dans les écoles. Une belle occasion de démystifier le métier de producteur agricole en plus de renseigner les élèves sur la provenance des aliments.

Photo : Jasmine Carlos, Andréanne Aumont et Stéphane Sansfaçon





Balado agricole Les Prods

C'est avec grand plaisir que la Fédération a lancé son tout nouveau **balado agricole Les Prods**, pour permettre aux productrices et producteurs d'avoir accès à du contenu d'intérêt, en tout temps et peu importe le lieu, même dans le tracteur!

Les thèmes abordés seront l'environnement, l'innovation en agriculture, l'agrotourisme, les travailleurs étrangers temporaires, le développement de produits, les ressources humaines, la santé psychologique et bien d'autres sujets diversifiés.

Les premiers épisodes sont disponibles depuis le 24 mars 2022.

Le lancement officiel a été effectué le jeudi 7 avril 2022, sous la formule d'un 5@7, au Musée d'art de Joliette, où plus d'une quarantaine d'invités, producteurs agricoles et partenaires du milieu, ont pris part à l'événement.



Marcel Papin, président FUPAL, Andréanne Aumont, directrice régionale FUPAL, Mathieu Gingras, directeur régional par intérim MAPAQ, et Martin Caron, président général de l'UPA.

COMMUNICATIONS

Plusieurs moyens sont utilisés pour communiquer l'information pertinente sur les dossiers de l'heure, les différents événements et la valorisation de la profession.

Dans la dernière année, de nombreuses infolettres ont été envoyées aux producteurs et partenaires du milieu, soit les publications mensuelles de la Fédération en plus d'infolettres spéciales sur des sujets ciblés.

Plusieurs entrevues ont été diffusées à la radio et la revue syndicale L'U a fait paraître cinq publications depuis un an.

Site Web

(depuis avril 2021)

6 000 visiteurs et plus

16 569 pages visitées

Facebook

(depuis avril 2021)

107 publications

1 965 abonnés

Infolettre

(depuis avril 2021)

12 publications

2 024 abonnés

OFFRE DE SERVICES EN COMMUNICATIONS

La fédération régionale offre maintenant, aux organismes logés dans nos bureaux et aux groupes spécialisés, du soutien sporadique pour leurs différents besoins en communications tels que la gestion de médias sociaux, la rédaction de communiqués de presse, la production de rapports des activités, la gestion d'événements, etc.

AMÉNAGEMENT

FONDS DE SOUTIEN EN AMÉNAGEMENT ET EN ENVIRONNEMENT (FSAE)

La Fédération a déposé deux demandes au Fonds de soutien en aménagement et environnement (FSAE) de l'Union afin d'obtenir des avis juridiques sur les sujets suivants :

PRESCRIPTION ACQUISITIVE

La prescription acquisitive, encadrée notamment par le Code civil du Québec, est un moyen d'acquérir un droit de propriété sur une parcelle de terrain par l'effet de sa possession. Le possesseur qui revendique la propriété d'un terrain doit démontrer qu'il l'a possédé « à titre de propriétaire » pendant au moins 10 ans. Sa possession doit être paisible, continue, publique et non équivoque pour produire ses effets. Il doit obtenir un jugement afin de confirmer le droit ainsi acquis.

Considérant les caractéristiques des superficies possédées par les entreprises agricoles, notamment l'étendue et la dispersion de celles-ci sur le territoire, et considérant que, par défaut, les producteurs agricoles n'occupent pas quotidiennement et de manière soutenue l'ensemble des superficies qu'ils possèdent et cultivent, il y a lieu de se questionner sur l'application d'une telle disposition en zone agricole. La Fédération a reçu l'avis juridique le 10 décembre 2021.

FOSSÉ MITOYEN

Il est bien connu que l'entretien des fossés mitoyens, c'est-à-dire les fossés servant à séparer deux propriétés voisines et qui sont situés sur la ligne séparative des fonds, est la responsabilité commune des propriétaires des terrains qu'ils séparent; les deux propriétaires assumant conjointement les coûts d'entretien.

Par extension, nous nous serions attendus à ce qu'il en soit ainsi pour les fossés de voies publiques relevant des municipalités locales, ces dernières faisant office de propriétaires voisins. Qu'en est-il vraiment? Une municipalité peut-elle édicter un règlement ou une politique visant à imposer au propriétaire de lots riverains à un fossé public l'entièreté des coûts d'entretien? La Fédération est en attente de l'avis juridique.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE (FDP)

La Fédération a déposé trois demandes au Fonds de défense professionnelle de l'Union afin d'appuyer juridiquement des entreprises agricoles ayant entamé des démarches légales dans des dossiers d'intérêt général pour l'ensemble de la classe agricole.

FERME LOUMI S.E.N.C (LOUMI)

Une décision de la Cour supérieure reconnaît actuellement à un propriétaire d'un lot voisin de la Ferme Loumi l'emplacement d'une assiette de servitude de passage passant sur la propriété de cette ferme, lequel emplacement cause des inconvénients sérieux et nuit à la pratique de l'agriculture de cette entreprise.

LES SERRES COULOMBE INC.

Vers la fin de l'année dernière, le conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Berthier adoptait une résolution afin de couper définitivement l'alimentation en eau de l'entreprise Les serres Coulombe inc., laquelle est raccordée au réseau d'aqueduc. Les motifs invoqués par la Municipalité dans cette résolution contreviendraient possiblement à plusieurs lois et règlements.

ARTICLE 104 - LPTAA

L'enjeu de ce dossier porte sur la question des droits acquis prévus à l'article 104 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA), et plus spécifiquement sur la conformité - en vertu de cet article -

de la construction d'une station d'essence par un particulier ayant acquis un lot en 2011 du gouvernement du Québec, ce dernier l'ayant lui-même acquis en 1972 pour y construire l'autoroute 25.

À la suite d'une décision de la Cour d'appel du Québec en décembre 2021, ce dossier est retourné devant les tribunaux afin de disposer, sur le fond, de la question suivante : « Pour un lot ayant des droits acquis en vertu de l'article 104 de la LPTAA (lot satisfaisant aux conditions de l'art. 104 LPTAA lors de l'entrée en vigueur de la LPTAA en 1978), ces droits acquis rattachés au lot sont-ils éteints par le fait que le lot soit transféré (après 1978) à des intérêts privés, et qu'ainsi le lot ne soit plus utilisé pour les fins d'utilité publique? »

Advenant que la Cour réponde par l'affirmative, cela ferait en sorte que tout lot situé en zone agricole ayant été acquis avant l'entrée en vigueur de la LPTAA par une autorité publique ou une personne habilitée à exproprier, et ce, pour des fins d'utilité publique et rétrocédé depuis à des intérêts privés, pourrait faire l'objet d'une aliénation, d'un lotissement et d'une utilisation à une fin autre que l'agriculture, sans l'autorisation de la CPTAQ, comme si un tel lot était, en quelque sorte, définitivement exclu de la zone agricole.

SÉANCES D'INFORMATION VIRTUELLES

Le Service d'Aménagement et d'Environnement a tenu trois séances d'information virtuelles à l'intention des productrices et producteurs agricoles sur les thèmes suivants :

- ♦ L'aménagement du territoire agricole : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, Politique d'aménagement de la Fédération, contenu général (5 octobre 2021);
- ♦ Captage des eaux : Enjeux et réglementation entourant l'encadrement des prélèvements des eaux de surface et souterraines (2 novembre 2021);
- ♦ Les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH), l'impact sur le territoire agricole (25 février 2022).



VOIE DE CONTOURNEMENT SAINT-LIN-LAURENTIDES

Dans la foulée de l'entrée en vigueur de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a relancé le projet de la voie de contournement à Saint-Lin-Laurentides. Concernant les travaux préalables à sa mise en place, notamment la réalisation des sondages archéologiques, les inventaires environnementaux, les levés d'arpentage et les essais géotechniques, la FUPAL a fait office de médiatrice entre le MTQ et les producteurs touchés.

Dans ce contexte, la Fédération a rappelé au MTQ la nécessité d'élaborer une entente cadre similaire à l'Entente sur le passage des lignes de transport d'électricité en milieux agricole et forestier conclue avec Hydro-Québec.

PONCEAUX AUTOROUTE 40

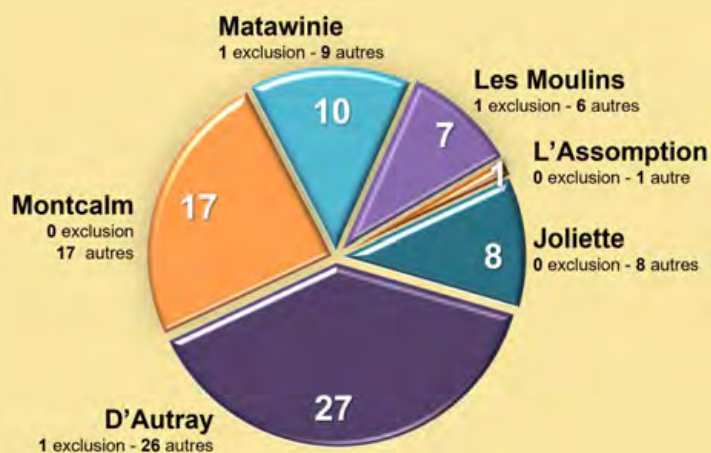
En partenariat avec la Fédération de l'UPA de la Mauricie, la FUPAL a entamé des démarches auprès des directions régionales du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin que soient réhabilités les ponceaux défectueux situés tout au long de l'autoroute 40, et qui relèvent de sa compétence.

Au courant des prochains mois, les producteurs situés sur le territoire touché seront sollicités dans le but de connaître les problématiques d'écoulement vécus, le cas échéant.

DÉCISIONS DOSSIERS CPTAQ EN 2021

La Fédération analyse et intervient dans la plupart des dossiers en se basant sur l'avis des syndicats locaux. Le rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) peut être consulté sur le site de la Commission au : www.cptaq.gouv.qc.ca

**Au total 70 décisions (dont 3 d'exclusion)
rendues par la CPTAQ, pour l'exercice 2020-2021**



ENVIRONNEMENT

LITTORAL DU LAC SAINT-PIERRE

Projet régional

À la suite de la réalisation de cahiers de propriétaire en 2019 et 2020 dans le cadre du projet « Cohabitation agriculture-faune dans le littoral du lac Saint-Pierre : Le modèle lanaudois », trois entreprises ont réalisé des aménagements fauniques en zone littorale du lac Saint-Pierre en 2021. Ces travaux, réalisés en zone basse du littoral, ont permis l'implantation de 250 arbustes et l'ensemencement de 1,3 ha avec un mélange d'herbacés « milieux humides ». Une superficie de 1,1 ha a aussi été laissée en friche.



Plusieurs projets avec différents organismes sont en cours dans la zone littorale du lac Saint-Pierre ou en amont. La Fédération n'est pas coordonnatrice de ces projets, mais est toujours impliquée pour assurer un support aux producteurs participants.

Projets de recherche du Pôle d'expertise (2018-2022)

Le Pôle d'expertise continue les différents projets de recherche sur les terres inondables selon trois axes : agriculture, environnement et faune, et socio-économique. Au niveau de l'axe agricole, la recherche se concentre sur :

- ♦ Les cultures de couverture en pleine saison et en intercalaire dans le maïs et le soya;
- ♦ Les plantes fourragères;
- ♦ Les cultures alternatives;
- ♦ La phytoprotection;
- ♦ L'aménagement de fossés végétalisés;
- ♦ La fertilité des sols (solubilité et rétention du phosphore, de l'azote et du carbone).

En 2021, ce sont 24 projets de recherche qui ont été réalisés avec une trentaine de chercheurs de différentes universités.

Initiative des laboratoires vivants – Québec (2020-2023)

Ce projet se déroule dans la partie amont du bassin versant du ruisseau Bois-Blanc, situé sur le territoire de la Mauricie. Quelques producteurs de Lanaudière s'impliquent activement à la réalisation de projets sur leurs terres. Des ateliers d'échange et de cocréation ont été réalisés durant la saison 2021 ainsi que des visites aux champs.

Ce projet vise à mettre en œuvre des « Laboratoires vivants » où les producteurs participent activement à la recherche pour accélérer l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales.

Projet provincial de la Confédération de l'UPA (2019-2023)

En 2021, deux producteurs de grandes cultures ont fait des essais d'implantation de culture intercalaire de lotier dans le soya au 30 pouces. Le lotier a été semé avec un semoir à céréale modifié pour semer 2 ou 3 rangs dans l'entre-rang du soya au stade 2-3 trifolié. Des suivis de la levée du lotier, de la pression des mauvaises herbes, de la biomasse du lotier en fin de saison et des rendements de soya ont été réalisés. Un des sites n'est pas concluant dû au mauvais contrôle des mauvaises herbes en début de saison. Pour le second site, en général, le lotier s'est bien implanté et n'a pas trop nui lors du battage du soya.

Un producteur a aussi fait l'implantation d'agropyre (plante fourragère pérenne) en zone littorale. Les résultats pour la saison 2021 ne sont pas très encourageants pour cette nouvelle culture, mais un suivi doit être réalisé au printemps 2022, à la suite des crues printanières, pour voir sa résistance aux inondations.



Agropyre (Coated Kirk Crested wheatgrass)



Lotier en intercalaire dans le soya

SOL COUVERT EN HIVER

Amorcé en 2020 et pour une durée de trois ans, ce projet vise à former deux cohortes de chacune dix (10) producteurs et cinq (5) intervenants sur les techniques de culture de couverture non détruite à l'automne et sur les défis de la reprise du champ le printemps suivant.

La première cohorte a participé à quatre formations théoriques durant l'hiver 2021. Quelques producteurs de la cohorte ont réalisé des essais de culture de couverture durant l'été 2021 (culture intercalaire dans le maïs, le soya ou les céréales et en dérobé après la récolte de céréale et de maïs ensilage).

Pour cette première année d'essai, un peu plus de 100 ha ont été implantés en culture de couverture chez ces producteurs. Les producteurs et intervenants ont eu l'opportunité de participer à la Caravane Santé des sols à l'été 2021. Cette journée de formation au champ a permis à ce groupe d'en apprendre davantage sur les cultures de couverture et la santé des sols et de poser leurs questions aux formateurs. Finalement, en septembre 2021, les participants de la première cohorte ont eu la chance de faire une tournée des essais réalisés par les producteurs pour voir et discuter des différents essais.

Par ce projet, on veut créer des ambassadeurs de ces techniques et augmenter les superficies en culture de couverture hivernale dans la région de Lanaudière.



SCELANEAU

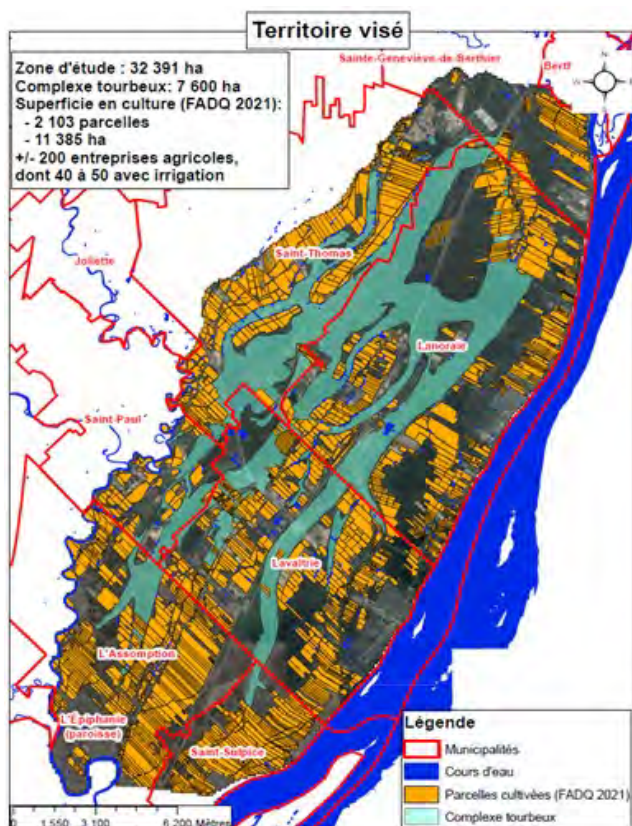
Le projet SCELANEAU (Évaluation de scénarios de gestion intégrée et soutenable de l'eau dans le complexe tourbeux de Lanoraie), d'une durée de trois ans, vise à analyser des solutions techniques permettant de concilier les prélèvements en eau pour l'irrigation des cultures et le maintien des fonctions hydrologiques et écologiques de la tourbière de Lanoraie.

En 2021, trente-deux (32) producteurs ont été rencontrés individuellement, par l'équipe de la FUPAL, pour caractériser leur prélèvement d'eau. Le nombre d'entreprises qui font de l'irrigation dans ce secteur a été estimé entre 45 à 50. L'équipe de l'IRDA a procédé à l'installation de quatre sondes aux quatre cours d'eau (Point-du-Jour, St-Jean, Saint-Joseph, Bras Sud-Ouest) qui traversent la tourbière pour mesurer la hauteur d'eau et la conductivité. De son côté, l'équipe de l'UQAM a procédé à l'installation de 28 sondes pour mesurer les niveaux d'eau de la nappe phréatique sur le rang St-Henri à Lanoraie. Le but de ces différentes caractérisations est de mieux comprendre le comportement de l'eau de surface et souterraine dans ce secteur et de modéliser les mouvements de l'eau.

Pour 2022, outre la poursuite des activités des trois équipes précédentes, l'Université McGill commencera l'étude de deux scénarios d'approvisionnement en eau pour l'irrigation :

1. L'ajout d'infrastructure dans les rivières pour retenir davantage d'eau dans le complexe tourbeux.
2. L'approvisionnement d'eau par un réseau d'aqueduc à partir de rivières à proximité ou à partir du fleuve Saint-Laurent.

Ces scénarios seront évalués aux niveaux technique, économique et environnemental.



GESTION COLLECTIVE DES ROTATIONS DE CULTURE - BASSIN VERSANT DE LA TOURBIÈRE DE LANORAIE (2021)

Ce projet, financé par le MAPAQ et d'une durée d'un an, s'est fait en parallèle du projet SCELANEAU. Lors des rencontres individuelles de producteurs pour le projet SCELANEAU, une discussion était entamée avec ceux-ci sur leur préoccupation actuelle et future envers la ressource eau dans un contexte de changement climatique.

Tous s'entendent pour dire que la ressource eau dans ce secteur est essentielle pour l'agriculture et que l'approvisionnement risque d'être de plus en plus difficile.

Dans cette optique, les producteurs étaient amenés à réfléchir à la possibilité et à l'acceptabilité d'avoir une approche collective de gestion des rotations de culture sur le territoire de la tourbière de Lanoraie. Selon les discussions, cette proposition semble très difficilement acceptable et non souhaitable, du moins, à court/moyen terme.



Phase 2 (2021-2024)

Une deuxième phase du projet Agriclimat, coordonnée par le CDAQ, a débuté en 2021. Dans le cadre de ce projet, près d'une quarantaine de fermes-pilotes, sur tout le territoire du Québec, collaboreront étroitement à l'élaboration d'une nouvelle démarche pour déterminer les actions les plus appropriées pour chaque entreprise pour lutter contre les changements climatiques.

Ces fermes et leurs conseillers travailleront de concert sur les trois piliers de la lutte contre les changements climatiques : l'adaptation de l'entreprise au climat futur, la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'augmentation de la séquestration du carbone. Dans Lanaudière, nos deux fermes-pilotes sont : Les fermes Lortie inc., à Saint-Lin-Laurentides en production de grandes cultures conventionnelles et l'entreprise Les fermes M.V.G. inc., à St-Thomas, en production de pommes de terre.

POLITIQUES AGRICOLES - COMMERCIALISATION

PHÉNOMÈNE DE LA CONCENTRATION DES ACHETEURS

L'inquiétude des producteurs agricoles est grandissante face au phénomène de la concentration des acheteurs. Ce phénomène comporte plusieurs effets délétères comme un affaiblissement du rapport de force des producteurs face aux acheteurs, une limitation sérieuse des possibilités de développement des marchés en circuits courts, une perte d'autonomie des entreprises agricoles et de la diversité des modèles d'affaires ainsi que des problématiques majeures d'écoulement de la production en cas de grève, d'incendie, de pandémie et de conflits commerciaux. Le retour à un climat de saine concurrence est donc à souhaiter. C'est pourquoi, une résolution a été adoptée, lors du Congrès de la FUPAL du 19 octobre 2021, demandant à l'UPA d'entreprendre une réflexion sur le phénomène, d'identifier des solutions et d'évaluer la possibilité de créer un Bureau de la concurrence du Québec.

Les producteurs de Porcs sont frappés de plein fouet par les effets nuisibles de ce phénomène. La réduction des achats annuels d'Olymel de 530 000 porcs du Québec avalisée par

la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) déstabilise complètement le modèle de mise en marché du porc au Québec. Les producteurs indépendants, nombreux dans notre région, sont ceux qui font les frais de cette décision. Le Syndicat des Éleveurs de porcs de Lanaudière-Laurentides-Outaouais a donc lui aussi adopté une résolution demandant aux Éleveurs de Porcs du Québec et à l'UPA d'interpeller le gouvernement québécois afin que des solutions soient apportées et qu'un soutien aux producteurs soit fourni.

Ce phénomène constitue une problématique à l'échelle mondiale et le gouvernement américain veut s'y attaquer. En témoigne sa volonté affichée de tendre la main aux entreprises agricoles indépendantes afin de stimuler la compétition et amener un meilleur équilibre dans la mise en marché qui permettrait à la fois un meilleur prix payé aux producteurs et payé par le consommateur à l'achat. Notre région peut joindre ses forces à ce type d'action gouvernementale et faire preuve d'initiative à l'échelle québécoise.

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DÉLIMITATION DES POTENTIELS ACÉRIQUES À PRIORISER DANS LES RÉGIONS DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES

168 millions. C'est le nombre d'entailles minimal dont le Québec aura besoin en 2080 pour conserver sa place de leader mondial en production acéricole et pour répondre à une demande en sirop d'érable qui explose.

La région de Lanaudière sera appelée à jouer un rôle d'une importance accrue dans l'atteinte de cet objectif étant donné qu'elle est encore loin d'avoir atteint son plein potentiel en acériculture comparativement à d'autres régions. Pour y arriver, les érablières de la forêt publique qui comportent un potentiel acéricole devront nécessairement être protégées des coupes forestières.

Dans ce contexte et dans le cadre de la consultation publique du ministère des Forêts, de la Faune et des parcs (MFFP) sur la délimitation des potentiels acéricoles qui se déroulait du 24 janvier au 11 mars 2022, le Syndicat des Producteurs et productrices acéricoles de Lanaudière et la fédération régionale ont déposé conjointement un mémoire demandant un prolongement de la période de consultation et revendiquant davantage de superficies à potentiel acéricole. Le dossier reste à suivre et est d'une importance cruciale pour assurer la capacité des acériculteurs à répondre à une demande de sirop d'érable en pleine croissance.

RENDEZ-VOUS DE LA GESTION AGRICOLE DE LANAUDIÈRE



Plus de 200 personnes ont participé à la 29^e édition du **Rendez-vous de la gestion agricole de Lanaudière** tenue virtuellement le jeudi 6 janvier 2022, sous le thème de « *L'Innovation : au service de l'agriculture* ».

Prix Liliane H. Duval

À l'occasion de cet événement, les membres de la **famille Mercier**, éleveurs de poulets, de dindons, et producteurs d'œufs d'incubation se sont vu attribuer le prix Liliane H. Duval, décerné par le conseil exécutif de la fédération régionale, à des producteurs dont les actions ont permis de contribuer à l'essor de la classe agricole et au rayonnement de la région de Lanaudière.

Soulignons également qu'un montant de 2 500 \$ a été versé au financement du Service de travailleur de rang de Lanaudière à l'issue de ce colloque réalisé par la FUPAL et le comité organisateur.

Au cours de sa deuxième année de fonctionnement, le service de Travailleur de rang a été doublement sollicité. Bien implanté dans la région, il jouit d'une reconnaissance significative de l'ensemble de la communauté et peut compter sur un solide réseau de partenaires dans les milieux agricoles et de la santé. Le service est de plus en plus connu des productrices et producteurs agricoles grâce à la promotion réalisée au cours de l'année.

La campagne de financement 2021 a connu un franc succès avec plus de 55 000 \$ amassés.

Bilan (de janvier à décembre 2021)

- Le nombre de demandeurs a augmenté (+16) soit 54 demandeurs en 2021.
- De janvier à décembre 2021, il y a eu 16 signalements reçus et la travailleuse de rang a effectué 558 interventions.
- Dans la majorité des MRC, les demandes ont doublé de 2020 à 2021, à l'exception de la MRC Les Moulins.
- Les entrevues sont catégorisées en détail et démontrent une forte augmentation (+41), principalement en raison d'une reconnaissance et d'une acceptation du service, lequel bénéficie de la compréhension des producteurs agricoles et d'une publicité de bouche à oreille.
- Le nombre de visites, tous lieux confondus, démontre également une importante augmentation (+49).
- Le nombre de rapports rédigés a bondi, passant de 8 à 48, notamment parce que le service est mieux connu et plus utilisé, mais également parce que certains dossiers initiés à l'an 1 ont été conclus à l'an 2.

16 signalements reçus
491 interventions
54 demandeurs

Interventions*	Nombre
Entrevues individuelles	165
Entrevues conjugales	33
Entrevues familiales	22
Entrevues téléphoniques	67
Visites à domicile ou à l'extérieur	105
Visites au bureau	36
Notes chronologiques	223
Rapports	48

* Pour un même demandeur, il peut y avoir plus d'une intervention.
Chaque intervention est une action effectuée.



partenaire financier principal

Un don généreux

En octobre 2021, récipiendaire de la bourse « Hommage au client » de Financement agricole Canada, la ferme laitière Jean-Claude Lafortune située à Saint-Roch-de-l'Achigan a fait don de sa bourse s'élevant à 5 000 \$ au service de travailleur de rang de Lanaudière.

M. Jacques Lafortune remet un chèque symbolique à Mme Diane Carle, travailleuse de rang.



EMPLOI - FORMATION - PRÉVENTION

Recrutement et placement de la main-d'œuvre locale 2021-2022



Ce service donne accès aux employeurs à un bassin diversifié de travailleurs agricoles de la région de Montréal pour combler des emplois occasionnels dans notre région. Ces travailleurs ont été transportés à l'aide du programme de déplacement des travailleurs agricoles subventionné par le MAPAQ.

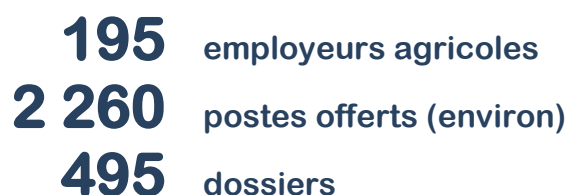


Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le Centre d'emploi agricole de Lanaudière (CEA) appuie les employeurs dans le traitement des demandes de travailleurs étrangers temporaires (TET) pour différents programmes.

En 2021, avec la croissance du service, le CEA a accueilli un nouveau membre dans l'équipe volet TET. L'équipe est maintenant composée de deux techniciens en main-d'œuvre et d'une secrétaire afin de répondre aux besoins de notre région.

De plus, le centre d'emploi agricole de Lanaudière est maintenant autorisé à effectuer certains types de demandes plus complexes dans des programmes afin de soutenir des centres d'emploi d'autres régions; ainsi cinq autres fédérations ont reçu l'aide du CEA de Lanaudière au cours de l'année 2021.



Rencontres d'information sur les programmes de travailleurs étrangers temporaires

En avril 2022, deux présentations ont été faites au Cégep régional de Lanaudière à Joliette auprès des étudiants de l'Attestation d'études collégiales (AEC) en Gestion d'entreprise agricole. Le CEA a été approché par le corps enseignant afin d'informer les étudiants sur ses différents services, discuter des enjeux de la main-d'œuvre et des avantages à embaucher un travailleur étranger temporaire et présenter les différents programmes disponibles.



Ces programmes visent à aider les entreprises agricoles à recruter, former et intégrer des travailleurs possédant peu ou pas de formation ou d'expérience en agriculture. Ils permettent, entre autres, d'offrir des outils d'apprentissage et un remboursement salarial régressif durant 24 semaines, pour soutenir la formation d'un nouvel employé.

- ♦ **6** mandats complétés
(trois maraîchers, deux serres, un apicole)
- ♦ **10** mandats en cours
(un opérateur de machinerie, six maraîchers, trois serres)



Ce programme a pour objectif de favoriser le maintien en emploi et la polyvalence de personnes parlant peu ou pas du tout le français. Des cours de français sont alors offerts gratuitement aux travailleurs agricoles hispanophones, sur le lieu de travail et ce, sur une période pouvant atteindre six mois.

- ♦ **15** mandats complétés
- ♦ **7** mandats en cours
- ♦ **36** travailleurs francisés



LA FORMATION AGRICOLE

En contexte pandémique, le Collectif en formation agricole de Lanaudière a continué à s'adapter et à se réinventer pour répondre aux besoins de formation des entreprises agricoles de la région. Un sondage a été réalisé auprès des producteurs afin de concevoir une offre de formation alignée aux besoins soulevés.

Pour diffuser l'ensemble des formations disponibles, le Collectif a aussi revampé son image en présentant un nouveau visuel d'offre de formations simple et dynamique.

Le soutien financier de Services Québec a rendu possible d'offrir, à un prix très avantageux, un grand nombre de formations aux producteurs agricoles. Les thématiques qui ont gagné en popularité cette année sont orientées vers la production acéricole, la production maraîchère, la communication (espagnol) et le marketing.

22 formations offertes
460 heures de formation
160 participants

SANTÉ ET SÉCURITÉ EN AGRICULTURE

En février, la Confédération a présenté le *Colloque annuel sur la santé et la sécurité en milieu agricole* sous forme de quatre webinaires, ayant pour thématique : *La santé et la sécurité en agriculture : nécessaire, gérable et profitable!* Ces rencontres virtuelles ont permis à plusieurs spécialistes de partager leur expertise en matière de gestion de la santé et sécurité au travail.

Par la suite, les fédérations ont été invitées à organiser des activités de prévention sur la thématique du colloque annuel. La planification de ces activités dans la région s'est traduite par des rencontres d'échange avec nos partenaires du milieu, soit un inspecteur de la CNESST, une technicienne en hygiène du travail et une infirmière du CISSS. Grâce à ce partenariat, une séance d'information par Balado et une présentation au CÉGEP de Lanaudière pourront être mises sur pied pour promouvoir une bonne gestion de la santé et sécurité en milieu agricole.

Vous souhaitez mettre en place de meilleures stratégies pour gérer votre équipe de travail au quotidien?

Développez vos pratiques de gestion des ressources humaines en contactant votre **Centre d'emploi agricole!**



emploiagricole.com



**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**
Centres d'emploi agricole

Avec la participation financière de:

Québec 



Marc St-Roch
CPA, CA M. Fisc
Fiscaliste
Président



Christian Poirier
CPA, MBA auditeur
Comptable
Directeur général



Sophie Dion
CPA, CA, auditrice
Comptable



Isabelle Mailloux
Comptable



Julia Dériger
Candidate à la
profession CPA,



Josée Maurice
Technicienne comptable
formatrice



Guylaine Joly
Technicienne
comptable



Amélie Paquin
Technicienne
comptable



Christine St-Jean
Technicienne comptable
Soutien à la clientèle

Le SCF Conseils Lanaudière inc. c'est :

9 spécialistes chevronnés

Plus de **200** entreprises clientes

Il fait partie du réseau provincial des SCF Conseils :

Plus de **25** partenaires des SCF Conseils

Plus de **300** spécialistes passionnés

Plus de **13 000** entreprises agricoles clientes

Comptabilité

- ♦ États financiers
- ♦ Tenue de livres
- ♦ Service de paie

Fiscalité

- ♦ Déclarations de revenus
- ♦ Transfert de ferme
- ♦ Formation de sociétés
- ♦ Acquisition et vente d'entreprises
- ♦ Planification à la retraite et au décès

Taxes à la consommation

- ♦ Enregistrement des entreprises
- ♦ Préparation des déclarations TPS TVQ

Programmes AGRI

- ♦ Préparation et transmission des données

Support technique

- ♦ À vos bureaux et à distance
- ♦ Analyse des besoins et choix de logiciel comptable
- ♦ Formation de personnel pour l'utilisation de logiciel comptable
- ♦ Fin de mois / trimestre
- ♦ Fin d'exercice
- ♦ Préparation de budget

Clientèle desservie

- ♦ Agricole et forestière
- ♦ Particuliers
- ♦ Sociétés
- ♦ Fiducies
- ♦ Coopératives
- ♦ OBNL

SCF Conseils Lanaudière inc.

450 753-7486, poste 243

scf.lanaudiere@scfcpa.ca

Employés de la Fédération

Au 20 avril 2022

(Ordre alphabétique)

Andréanne Aumont, directrice régionale

Stéphanie Beaulieu, conseillère en emploi et ressources humaines
(depuis le 25 novembre 2021, en remplacement d'Annabel Coutu)

Charles Bergeron, directeur Aménagement et Environnement

Dominic Brochu, agent en agroenvironnement

Diane Carle, travailleuse de rang

Annabel Coutu, conseillère en emploi et ressources humaines
(en congé de maternité depuis le 23 décembre 2021)

Stéphanie Dionne, directrice Centre d'emploi agricole

Joanne Harvey, secrétaire administrative et réceptionniste

Réjeanne Labine, secrétaire de service au Centre d'emploi agricole

Xavier Lacoste, agent aux Politiques agricoles et Commercialisation (depuis le 12 juillet 2021)

Jocelyn Laforest, préposé à l'entretien de l'édifice

Adèle Lavallée, agente aux Communications et Vie syndicale (depuis 30 août 2021)

Nathalie Michaud, agente de mise en marché

Claudine Mireault, adjointe à la direction (depuis 30 août 2021)

Stéfany Péloquin, technicienne en main d'œuvre

Diane Redmond, secrétaire administrative et coordonnatrice au secrétariat

Dominique Ste-Marie, directrice Communications, Vie syndicale, Politiques agricoles et Commercialisation

Justin St-Georges, technicien en main-d'œuvre (depuis le 21 septembre 2021)

Christine St-Jean, technicienne comptable



LES RESSOURCES HUMAINES À LA FÉDÉRATION

- Une politique relative au télétravail a été adoptée à l'automne 2021, permettant aux employés d'effectuer du télétravail en dehors de la situation sanitaire reliée à la COVID-19.
- La FUPAL s'est dotée d'un plan de formation des employés, encadré par le programme de perfectionnement du centre de formation de la Confédération.
- Également offerte à l'ensemble des groupes de la Confédération, la FUPAL et le SCF Conseils Lanaudière inc. se sont joints à la **Plateforme Dialogue**, une plateforme virtuelle de santé intégrée, permettant à tous les employés de bénéficier de soins de santé en tout temps.
- Les politiques en ressources humaines ont été révisées et soumises à l'ensemble des employés de la FUPAL pour la mise à jour du registre des signatures :
 - ♦ Confidentialité;
 - ♦ Conflit d'intérêts et déclaration d'intérêt;
 - ♦ Inclusion des personnes transgenres en milieu de travail;
 - ♦ Prévention du harcèlement psychologique ou sexuel et de traitement des plaintes;
 - ♦ Télétravail;
 - ♦ Usage des drogues, de l'alcool et des médicaments au travail;
 - ♦ Utilisation des technologies de l'information du réseau de l'UPA et sécurité de l'information.



CENTRE MULTISERVICE

NOUVELLE ENSEIGNE POUR LE 110, RUE BEAUDRY NORD

Avec tous les changements au niveau des organismes hébergés par la FUPAL, il y avait lieu d'implanter une nouvelle enseigne de meilleure qualité et éclairée, qui affichera les logos actualisés des groupes logeant dans l'édifice.



CENTRE MULTISERVICE AGRICOLE, FORESTIER ET BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE

L'immeuble de la Fédération, appartenant aux producteurs agricoles lanaudois, se veut un véritable Centre multiservice où sont logés sous un même toit de nombreux services professionnels .



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE LA FUPAL

Ce projet de réaménagement des bureaux a comme objectif d'installer les locaux du SCF Conseils Lanaudière inc. à la façon d'un cabinet comptable et d'assurer l'espace nécessaire au regroupement des différentes équipes des services de la FUPAL et des organismes logeant dans l'immeuble. Le projet a été approuvé par le conseil d'administration et les travaux devraient débuter à l'automne 2022.



NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE FERMES (MARS 2022)

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
	1 593	2 397	88,6 %

UPA L'ASSOMPTION – LES MOULINS

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
L'Assomption	65	95	93,9 %
L'Épiphanie	45	66	95,6 %
Mascouche	62	78	80,7 %
Repentigny	32	44	78,1 %
Saint-Sulpice	18	27	88,9 %
Terrebonne	49	79	77,6 %
	271	389	86,0 %

UPA ACHIGAN-MONTCALM

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Saint-Alexis	60	98	93,3 %
Saint-Calixte	5	7	80,0 %
Sainte-Julienne	23	39	87,0 %
Sainte-Marie-Salomé	22	34	95,5 %
Saint-Esprit	67	109	91,4 %
Saint-Jacques	54	84	90,7 %
Saint-Liguori	40	63	87,5 %
Saint-Lin-Laurentides	63	100	84,1 %
Saint-Roch-de-l'Achigan	77	124	87,0 %
Saint-Roch-Ouest	22	41	91,0 %
	433	699	89,2 %

UPA KILDARE LANAUDIÈRE

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Crabtree	10	13	80,0 %
Joliette	5	7	100,0 %
Notre-Dame-de-Lourdes	18	25	83,3 %
Notre-Dame-des-Prairies	6	9	83,3 %
Saint-Ambroise-de-Kildare	55	81	89,1 %
Saint-Charles-Borromée	7	8	57,1 %
Sainte-Mélanie	37	50	91,9 %
Saint-Paul	35	53	82,9 %
Saint-Pierre	4	5	100 %
Saint-Thomas	47	70	93,6 %
	224	321	88,0 %

UPA AUTRAY

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Berthierville	30	45	93,3 %
La-Visitation-de-l'Île-Dupas	13	19	84,6 %
Lanoraie	48	76	89,6 %
Lavaltrie	31	48	80,7 %
Mandeville	11	16	72,7 %
Saint-Barthélemy	45	70	97,8 %
Saint-Cléophas-de-Brandon	10	14	100,0 %
Saint-Cuthbert	59	92	88,1 %
Saint-Didace	26	37	88,5 %
Sainte-Élisabeth	59	92	98,3 %
Sainte-Geneviève-de-Berthier	8	11	62,5 %
Saint-Gabriel-de-Brandon	56	80	92,9 %
Saint-Ignace-de-Loyola	12	15	91,7 %
Saint-Norbert	37	55	86,5 %
	445	670	90,3 %

UPA NORD

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Chertsey	2	2	0,0 %
Entrelacs	-	-	-
Notre-Dame-de-la-Merci	4	7	100,0 %
Rawdon	30	47	80,0 %
Saint-Côme	1	2	100,0 %
Saint-Damien	19	27	89,5 %
Saint-Donat	2	2	100,0 %
Sainte-Béatrix	9	14	88,9 %
Sainte-Émelie-de-L'Énergie	5	6	100,0 %
Sainte-Marcelline-de-Kildare	8	12	87,5 %
Saint-Félix-de-Valois	96	136	92,7 %
Saint-Jean-de-Matha	39	55	89,7 %
Saint-Michel-des-Saints	3	5	33,3 %
Saint-Zénon	2	3	50,0 %
	220	318	88,18 %



2 397 cotisants



1 593 fermes

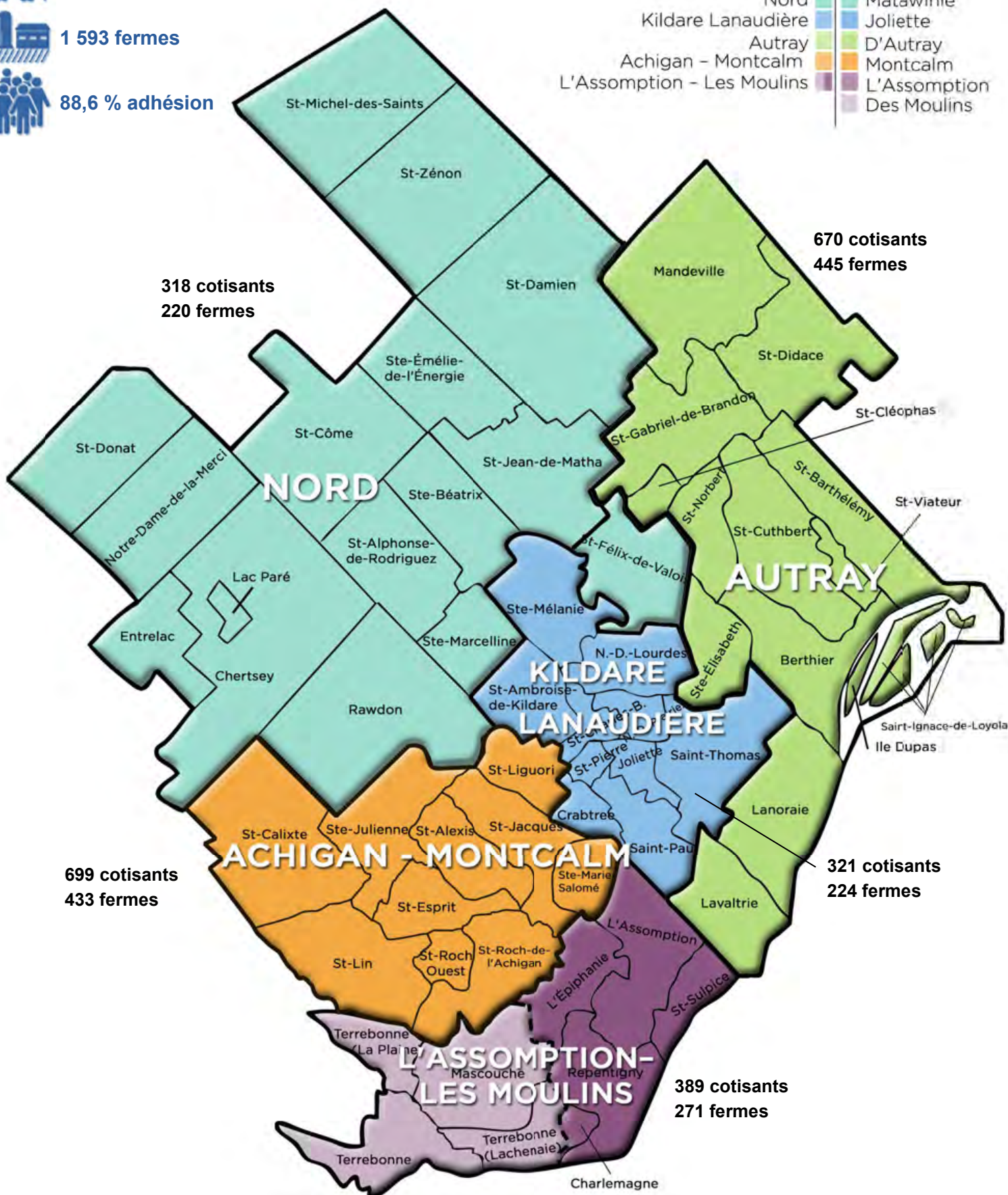


88,6 % adhésion

Syndicats

MRC

Nord	Matawinie
Kildare Lanaudière	Joliette
Autray	D'Autray
Achigan - Montcalm	Montcalm
L'Assomption - Les Moulins	L'Assomption
	Des Moulins



NOUVEAU

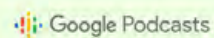
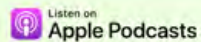
BALADO AGRICOLE

Partenaire

Québec

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Lanaudière
L'Union des producteurs agricoles

Les Prods, le Balado de l'UPA de Lanaudière qui vous propose du contenu actuel et pertinent susceptible d'améliorer la productivité de votre entreprise agricole. À écouter sur le Web ou via votre application d'écoute préférée.



*Le Balado est aussi disponible sur le Web : www.lanaudiere.upa.qc.ca | www.baladoquebec.ca

Fédération de l'UPA de Lanaudière

110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5

450 753-7486 ● 1 800 363-1726

www.lanaudiere.upa.qc.ca ● lanaudiere@upa.qc.ca